



CORTE-CENTRE CORSE  
CORTI-CENTRU DI CORSICA

## **C.C.T.P CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

### ***MAÎTRE D'OUVRAGE :***

CPIE Corte Centre Corse  
Association A Rinascita  
7, rue Colonel Feracci BP 1  
20 250 CORTE

### ***OBJET DE LA CONSULTATION :***

*Réalisation de pêches scientifiques dans le cadre de l'Observatoire  
Local de la Biodiversité*

Le présent document comprend 6 pages

# *Sommaire*

<i>1 – CONTEXTE</i> .....	<i>3</i>
<i>2 – OBJET DU MARCHE</i> .....	<i>3</i>
<i>3 – CONTENU DE LA PRESTATION</i> .....	<i>4</i>
3.1 La pré-étude.....	4
3.2. L'étude.....	4
<i>4 – DEROULEMENT DE L'ETUDE</i> .....	<i>5</i>
4.1. Pilotage .....	5
4.2 Etapes de l'étude .....	5
<i>5 – RENDU DE L'ETUDE</i> .....	<i>6</i>
<i>6 – DOCUMENTS ET DONNEES DISPONIBLES</i> .....	<i>6</i>
<i>7 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE</i> .....	<i>6</i>



## *Etude de faisabilité d'un jardin partagé et pédagogique à Corte*

### **1 – CONTEXTE**

Au cours de ces 30 dernières années, les espèces de poissons introduites dans les cours d'eau et plans d'eau de Corse n'ont cessé d'augmenter.

L'impact écologique de ces introductions intempestives sur le milieu aquatiques et les espèces autochtones est bien réel et il apparaît urgent de l'évaluer, mais également d'engager une action de prévention et de sensibilisation d'envergure afin d'endiguer et même stopper le phénomène.

C'est pourquoi, le CPIE Corte Centre Corse s'est engagé à mettre en place un Observatoire Local de la Biodiversité® sur le thème « espèces piscicoles introduites ». La création de cet Observatoire Local de la Biodiversité ® est la finalité d'un travail de sensibilisation initié depuis 2009 avec nos partenaires.



*Logo de l'Observatoire Local de la Biodiversité ® marque déposée par l'Union National CPIE*

Il s'agit d'une démarche à double entrée mêlant des actions de sensibilisation à la biodiversité appelant la population à participer (sensibilisation participative, implication citoyenne) et des actions d'inventaires d'espèces (ingénierie environnementale) :

- La démarche de sensibilisation participative amène la population locale à observer, à connaître les enjeux de préservation voire à participer à l'inventaire d'espèces. Le CPIE recueille les données relatives à ces observations, qu'ils auront accompagnées.
- Les données viennent alimenter et compléter les observations déjà réalisées sur le terrain par des spécialistes accolés à des protocoles scientifiques spécifiques. Il se crée ainsi un Observatoire Local de la Biodiversité ® animé par le CPIE.

Afin de suivre l'évolution des espèces plus précisément et d'améliorer la connaissance sur les espèces piscicoles introduites, le CPIE a choisi de mettre en place une campagne de pêches scientifiques sur des rivières corses impactées et non impactées et de renouveler ces inventaires les années suivantes.

### **2 – OBJET DU MARCHE**

Les candidats devront, sur la base des prescriptions émises par le maître d'ouvrage, réaliser une pré-étude et une étude comprenant :



- La sélection des cours d'eau à étudier
- Un inventaire scientifique complet des espèces piscicoles sur les tronçons sélectionnés

### **3 – CONTENU DE LA PRESTATION**

#### **3.1 La pré-étude**

Le candidat sera chargé de réaliser une pré-étude comprenant :

- **Une sélection de 6 cours d'eau déjà impactés par les espèces introduites** (argumentaire attendu sur les motivations du choix en fonction de la connaissance du terrain, des données antérieures et de la pertinence au vu de l'objectif visé et des résultats recherchés)
- **Une sélection de 3 cours d'eau qui n'ont à ce jour fait l'objet d'aucun recensement mais qui pourraient être potentiellement impactés** (argumentaire attendu sur les motivations du choix en fonction de la connaissance du terrain, des données antérieures et de la pertinence au vu de l'objectif visé et des résultats recherchés)
- **Un descriptif** des cours d'eau sélectionnés
- **Une localisation** précise des stations de pêches sélectionnées (GPS)

Celle-ci sera élaborée en tenant compte des documents fournis par le maître d'ouvrage et en étroite collaboration avec ce dernier ; ainsi que par une recherche, un récolement et une évaluation des éléments disponibles.

#### **3.2. L'étude**

Le candidat sera chargé de la réalisation de l'étude comprenant :

- **Un inventaire complet des espèces piscicoles présentes** dans chaque cours d'eau retenu (neuf pêches au total) **suivant un protocole scientifiquement reconnu.**
- **A chaque station de pêche seront associées, à minima, les informations suivantes :**
  - o Date
  - o Commune
  - o Nom du cours d'eau
  - o Coordonnées géographique (L93)
  - o Caractéristique de la station (longueur, complément de localisation, altitude...)
  - o Caractéristique morphodynamique
  - o Renseignements halieutiques (fréquentation, empoissonnement...)
  - o Renseignement sur la pêche (turbidité, température...)
  - o Espèces (nom latin et vernaculaire)
  - o Effectifs
  - o Tailles (par classe si besoin)
  - o Poids

Le candidat sera libre d'intégrer d'autres informations s'il les estime nécessaires à l'analyse des résultats.

Le candidat sera accompagné du maître d'ouvrage lors des sorties terrains quand celui-ci sera disponible.



## 4 – DEROULEMENT DE L'ETUDE

### 4.1. Pilotage

L'étude sera suivie par un **comité de pilotage**, réuni par le maître d'ouvrage et comprenant :

- représentant(s) du CPIE Corte Centre Corse – A Rinascita,
- représentant(s) de la DREAL
- représentant(s) de la CTC et/ou OEC
- représentant(s) de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- représentant(s) de la Fédération Régionale de la Pêche.
- Représentant(s) de l'Université de Corse
- prestataire retenu

Le comité de pilotage validera les différentes étapes de l'étude.

Y sera associée, toute personne utile lorsque l'ordre du jour le nécessitera.

Le maître d'ouvrage animera les comités de pilotage.

### 4.2 Etapes de l'étude

L'étude présentera un calendrier d'intervention prévoyant III phases.

Au terme de chaque phase, le maître d'ouvrage réunira le comité de pilotage pour validation des propositions.

**Phase I** : Sélection des stations de pêches, établissement d'un calendrier

**Phase II** : Réalisation des pêches scientifiques

**Phase III** : Elaboration et présentation des résultats

### 4.3 Délais de réalisation :

Le délai de réalisation de l'étude devra se conformer au calendrier d'exécution suivant :

- Lancement de l'appel d'offres : 23/05/2014
- Date limite de réception des offres : 06/06/2014
- Analyse des propositions : 11/06/2014
- Démarrage de l'étude : à réception de la lettre de commande du CPIE
- Durée de l'étude : 4 mois maximum
- Fin de l'étude : 11/10/2014

### 4.5 Critères de sélection :

- Expérience du candidat, valeur technique et méthodologique de l'offre: 50%
- Respect du calendrier : 10%
- Coût de la prestation : 40%

### 4.4 Délais de restitution :

L'intégralité des prestations devra être impérativement remise au 11/10/2014.



## ***5 – RENDU DE L'ETUDE***

Le candidat devra remettre au maître d'ouvrage un rapport avec l'ensemble des informations de la pré-étude ainsi que les résultats obtenus lors de la réalisation des pêches en format numérique sur CD ou clé USB.

Celui-ci conclura sur la présence ou l'absence d'espèces piscicoles introduites et des risques liés à ces espèces, sur l'état écologique de la rivière vis-à-vis des espèces piscicoles présentes, et sur les besoins de compléments de connaissances et d'amélioration à apporter à cette étude (renouvellement des pêches dans le temps, nouvelle méthode d'inventaire, période plus optimale...).

## ***6 – DOCUMENTS ET DONNEES DISPONIBLES***

Sera mis à disposition du prestataire retenu :

- La base de données OLB
- Rapport d'activité de l'OLB 2013

## ***7 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE***

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations collectées et portées à connaissance. Elles ne pourront donc pas être utilisées par le prestataire pour ses besoins propres. Le prestataire remettra en fin de mission l'ensemble des documents originaux collectés dans le cadre de cette mission.

Les données et résultats de l'étude devront être libres de droits et propriété de l'association qui pourra les utiliser pour alimenter son centre de ressources « casa di l'acqua », mais également pour tout support de communication et de diffusion (site web, publications diverses, présentations publiques...) réalisés dans le cadre des activités et missions de l'association et/ou de ses partenaires.

Le prestataire s'engage à mentionner sur les documents finaux les sources de données et à y apposer les logos du maître d'ouvrage (CPIE Corte Centre Corse – A Rinascita) et des partenaires du projet.